



**HAL**  
open science

## De quoi la vidéosurveillance est-elle le nom ?

Laurent Mucchielli

► **To cite this version:**

| Laurent Mucchielli. De quoi la vidéosurveillance est-elle le nom ?. 2018. halshs-02508087

**HAL Id: halshs-02508087**

**<https://shs.hal.science/halshs-02508087>**

Submitted on 14 Mar 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# De quoi la vidéosurveillance est-elle le nom ?

Laurent Mucchielli

Aix Marseille Univ, CNRS, LAMES, Aix-en-Provence, France



Laboratoire méditerranéen de sociologie  
UMR 7305 - Aix Marseille Université - CNRS  
Maison méditerranéenne des sciences de l'homme  
5 rue du Château de l'Horloge, BP 647  
13094 Aix-en-Provence  
<http://lames.cnrs.fr>

# De quoi la vidéosurveillance est-elle le nom ?

*Le Nouveau Magazine Littéraire*, 12 mars 2018

*Après avoir mené une enquête sur l'efficacité des dispositifs de vidéosurveillance dans trois villes françaises, Laurent Mucchielli dresse un constat sans appel : la vidéosurveillance est ni plus ni moins qu'un « bluff technologique ».*

Êtes-vous favorable ou non à la vidéosurveillance ? » Question fondamentalement sottise et inutile dans la mesure où le citoyen « lambda » ne dispose pas des informations nécessaires pour se forger une opinion quelconque. Il ne peut donc que croire sur parole, approuver ou s'opposer par principe. Pour comprendre réellement la vidéosurveillance, il est indispensable de s'émanciper des imaginaires et des discours politiques qui saturent le sujet et nous imposent des façons de penser à la fois manichéennes et infantiles. Ainsi s'opposent dans le débat public deux légendes opposées sur la vidéosurveillance : la légende noire y voit la manifestation de *Big Brother*, une atteinte à la vie privée et aux libertés publiques qu'il convient par principe de contester. À l'opposé, la légende dorée présente la vidéosurveillance comme une révolution de l'élucidation, un moyen technologique moderne permettant d'identifier les délinquants après voire avant qu'ils passent à l'acte. Or ces deux légendes sont très éloignées de la réalité que révèle l'enquête sociologique.

## **Les raisons du succès de la vidéosurveillance**

Expérimentée dès les années 1990 par des communes, promue politique de sécurité nationale par Nicolas Sarkozy en 2007, la vidéosurveillance connaît depuis les attentats de 2015 une troisième étape dans sa conquête de l'espace public. Si 80 à 90 % des villes grandes et moyennes sont équipées, l'augmentation actuelle des demandes d'autorisation adressées aux préfetures concerne surtout les petites villes et les villages. Quels sont les moteurs de cette évolution ? Des peurs citoyennes, pour partie. Mais surtout des utilisations politiques à toutes les échelles (de l'État aux communes, en passant par les départements et les régions), soutenues par un marketing industriel mondialisé.

Qu'il s'agisse d'une grande ville ou d'un village, le choix de la vidéosurveillance est un message envoyé par le maire aux franges les plus inquiètes de la population ainsi qu'à ses principales clientèles politiques. Ce message peut être motivé par une peur, une idéologie, un conformisme (les autres communes de l'agglomération sont équipées, pourquoi pas moi ?), souvent par la compétition électorale.

Ensuite la vidéosurveillance est un business très lucratif, avec des taux de croissance annuelle à deux chiffres et un chiffre d'affaires mondial qui dépasse les 30 milliards de dollars en 2018. Le marketing est bien rôdé. Il se renouvelle en proposant régulièrement des innovations technologiques rendant obsolètes les précédentes. Après les caméras fixes, vinrent les caméras tournant à 360°. Le visionnage des écrans par les opérateurs montrant sa limite, les industriels vendent aujourd'hui des logiciels permettant de faire de la reconnaissance faciale et de la détection d'incidents. C'est la vidéosurveillance dite « intelligente ». Les limites sont connues, mais l'étape commerciale suivante est déjà prête : ce sera les drones.

## **À quoi sert réellement la vidéosurveillance ?**

À quoi tout cela sert-il objectivement ? Dans *Vous êtes filmés ! Enquête sur le bluff de la vidéosurveillance*, j'étudie en détail trois villes du sud de la France, une petite, une moyenne et une grande, dans lesquelles j'ai pu avoir accès à des informations qui ne sont jamais rendues publiques.

Premier constat : les images enregistrées ne s'avèrent quasiment jamais décisives mais peuvent être utiles aux enquêteurs (policiers et gendarmes) dans une proportion comprise entre 1 et 3 % du total annuel de leurs enquêtes. La contribution de la vidéo à l'élucidation n'est donc pas nulle mais elle est extrêmement faible, ce qui pose la question de son coût et du rapport coût-avantage.

Deuxième constat : la volonté de « sécuriser » un lieu précis dans la ville peut conduire à la résorption du problème dans ce lieu mais déplace l'activité délinquante vers un autre lieu proche. Cela ne règle donc pas le problème.

Troisième constat : s'agissant de la « détection en direct », l'emploi d'agents municipaux à temps plein pose problème. La plupart du temps, il ne se passe pas grand chose dans les rues et les opérateurs s'ennuient. Ceci conduit alors à détourner le système de son objectif initial. Le détournement le plus rentable est la vidéo-verbalisation des infractions routières ordinaires. La recherche suggère ici que l'intérêt de la population résiderait plutôt dans le retour sur le terrain

des agents enfermés dans le centre de vidéo, afin de rendre un véritable service public de proximité qui est défaillant par ailleurs.

Enfin, quatrième constat : présenter la vidéosurveillance comme un moyen de nous protéger du terrorisme est une véritable escroquerie intellectuelle. Après chaque attentat, on retrouve des images du ou des assassins se rendant sur les lieux de leurs crimes où ils se suicident également le plus souvent. À quoi cela sert-il d'avoir donc ces images *a posteriori*, quand tout le monde est mort ?

Il semble donc urgent de réfléchir au moyen de dépenser plus utilement l'argent public si l'on souhaite réellement diminuer les risques pour la population. Il faut pour cela s'appuyer sur de véritables évaluations et non sur les préjugés qu'entretiennent les rhétoriques politiciennes ni sur les imaginaires technologiques qu'exploitent les marchands de sécurité.

Laurent Mucchielli, *Vous êtes filmés ! Enquête sur le bluff de la vidéosurveillance*, Armand Colin, 232 p., 17,90€, parution le 7 mars 2018.

**Laurent Mucchielli** est directeur de recherche au CNRS (Laboratoire Méditerranéen de Sociologie), enseignant à Aix-Marseille Université.

URL de cet article : <https://www.nouveau-magazine-litteraire.com/idees/de-quoi-videosurveillance-est-nom>